

## LISTE DES DELIBERATIONS

## Conseil Municipal du 4 avril 2023

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par l'ordonnance n°2021-1310 du 07 octobre 2021, vous trouverez ci-dessous la liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal du 4 avril 2023 :

N° de la délibération	Objet de la délibération	Sens du vote
XX	Adoption du procès-verbal de la séance précédente	Unanimité
046	Compte rendu de Monsieur le Maire au Conseil en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.	-
047	Budget Primitif 2023 – Commune de Nérac	Unanimité
048	Budget Primitif 2023 – Bourdilot – Budget annexe	Unanimité
049	Budget Primitif 2023 – Les Clos d'Albret – Budget annexe	Unanimité
050	Vote des taux d'imposition des taxes directes locales – Année 2023	Unanimité
051	Création d'un tarif d'occupation public pour les droits de places applicables lors des « Fêtes de Nérac »	Unanimité
052	Modification des tarifs municipaux – Occupation du domaine public	Unanimité
053	Modification des tarifs municipaux – Tarifs d'entrée et d'animation du Château-Musée Henri IV	Unanimité
054	Convention d'objectifs et de moyens – Union Sportive Néracaise	Unanimité
055	Point d'apport volontaire de Cauderoue – Convention de financement avec la Commune de Barbaste	Majorité (1 contre – M. GOUJON)
056	Avenant à la convention d'adhésion à l'assistance mutualisée par Territoire d'Energie 47 auprès des communes pour la maîtrise des infrastructures de communications électroniques et de redevances dues par les opérateurs de communications électroniques	Unanimité

Les délibérations sont accessibles sur le site internet de la ville et en version papier sur simple demande.

Liste des délibérations affichée le 6 avril 2023.

Nicolas LACOMBE

Maire de Nérac

1er Vice-président du Conseil départemental
de Lot-et-Garonne